



Mandataire d'une société et interdiction bancaire perso

Par **val5363**, le **15/12/2010** à **09:23**

Bonjour,

Depuis peu, je suis la responsable du bureau français d'une agence de com anglaise (société de droit français).

Nous venons de recevoir le Kbis stipulant que je suis la responsable en France.

Avant d'effectuer les démarches auprès de la banque de la société, je voulais savoir si les différents que j'ai eu avec mon ancienne banque (il y a plus de 5 ans) nuiraient à la prise de pouvoir bancaire?

J'ai lu à plusieurs reprises que non, que les soucis personnels n'entachent pas ma capacité à gérer une boîte.

Je ne suis pas associée, juste cadre dans cette entreprise.

J'aimerais juste savoir si ce que j'ai lu est correct avant de faire les démarches.

La banque me demande un exemple de signature, carte d'identité, justificatif de domicile etc.

Avec mes remerciements,

Par **maniongui**, le **15/12/2010** à **10:18**

Bonjour

Avant de pouvoir faire une quelconque démarche bancaire, le mieux c'est d'abord d'aller à la Banque de France pour vérifier si vous avez une quelconque interdiction bancaire.

Par **val5363**, le **15/12/2010** à **10:22**

Oui je sais mais je n'ai pas le temps en journée et la Banque de France ne donne pas les informations par téléphone... c'est bien ça mon souci.

Je préfère avoir des réponses en amont.

Comme j'ai vu sur plusieurs sites que ça n'empêchait en rien d'avoir la signature, je pense qu'un juriste peut me répondre "au cas où".

Merci !

Par **val5363**, le **15/12/2010** à **14:13**

Re-bonjour,

J'ai des informations supplémentaires car je viens de me renseigner auprès du juriste de la société.

En fait je n'ai pas le statut de gérante mais juste représentante de la société (de droit étranger et non pas français). Je n'ai pas de contrat de mandataire et je ne suis pas la personne morale de la société. Je suis juste Cadre dans la boîte.

Le chéquier est celui de la société, aucun nom n'est dessus et la carte bleue mentionne le nom de la société + le nom de la "responsable France", c'est à dire moi.

Je ne sais pas si ça peut vous aider;

En fait le bureau est une succursale, ce n'est pas une SARL ou autre.